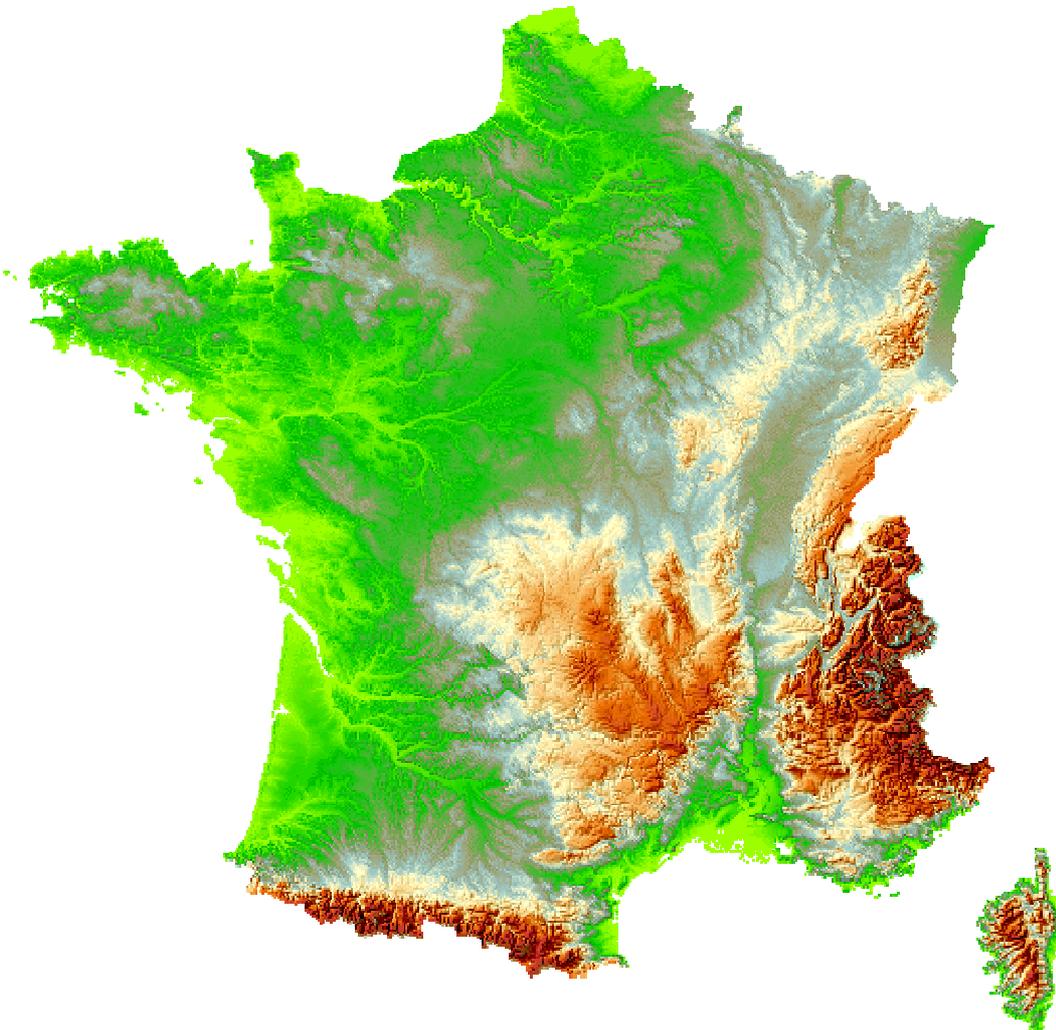


La France, quelques données de base

1) Données physiques

La France, qui forme l'extrémité ouest de l'Europe, se trouve à peu près à égale distance du pôle Nord et de l'équateur ; plaque tournante entre les pays nordiques, les pays méditerranéens et l'Europe centrale. Des frontières qui ont à peine bougé depuis le XVIII^e siècle et qui lui donnent la forme d'un hexagone : 3 côtés maritimes (Mer du Nord et la Manche au Nord-Ouest, océan Atlantique à l'Ouest, mer Méditerranée au Sud) et 3 côtés terrestres (les Pyrénées la séparent de l'Espagne, les Alpes de l'Italie, le Jura de la Suisse), aux dimensions régulières : du Nord au Sud, 1000 km ; d'Ouest en Est, 950km.

Superficie : 551.000 km² (en comptant les îles qui l'entourent et notamment la Corse), la France « métropolitaine » est l'un des plus grands pays européens. // République Tchèque : 78 800 km², à peu près 7 fois moins grande.



Montagnes jeunes et élevées, formées par des soulèvements successifs au cours de l'ère tertiaire, il y a environ 80 millions d'années :

- **Les Alpes** : s'étendent sur 350 km, du lac Léman jusqu'à la Provence. A l'Ouest, elles dominent le Rhône ; à l'Est, elles se prolongent en Suisse, en Autriche et en Italie. Les **Alpes du Nord** sont les plus hautes et les plus enneigées (neiges éternelles au-dessus de 3000 m) avec en Haute-Savoie le point culminant d'Europe, le Mt Blanc : 4807 m. L'aiguille du Midi est un sommet du massif que l'on peut atteindre grâce au plus haut téléphérique du monde. La mer de Glace au-dessus de Chamonix, dans le massif du Mont Blanc, glacier de 12 km de long. Le tunnel du Mont Blanc (11,6 km de long) percé sous le massif pour relier la vallée de Chamonix au Val d'Aoste en Italie. Certaines stations de ski sont très connues : Chamonix, l'Alpe d'Huez, les Deux-Alpes. Dans certaines stations, on peut faire du ski l'été. Les **Alpes du Sud** ont un climat plus sec, influencé par le climat méditerranéen ; reliefs moins élevés et moins découpés mais plus irréguliers et plus difficiles à pénétrer.
- **Les Pyrénées** (point culminant : le pic de Vignemale à 3298 m) forment une barrière étroite et difficile à franchir. Pt culminant du côté espagnol (pic d'Aneto à 3404 m) ; les glaciers ont disparu mais façonné le relief (cirque de Gavarnie)
- **Le Jura** (pt culminant au crêt de la Neige à 1723 m) au relief mouvementé, surtout dans la partie orientale, à cheval avec la Suisse, forme une frontière naturelle.

Montagnes anciennes, constituées dès l'ère primaire (il y a plus de 300 millions d'années), transformées et arrondies par l'érosion, mais aussi parfois bouleversées par des soulèvements qui se sont produits à l'ère tertiaire : redressement de certains massifs, cassures, éruptions volcaniques. Actuellement ce sont souvent des régions de hauts plateaux aux vallées étroites et encaissées.

- **Le Massif central**, immense, couvre plus du sixième du territoire français. Altitudes faibles (pt culminant au puy de Sancy : 1886 m), mais climat montagnard et communications souvent difficiles. Paysages assez diversifiés avec, à l'Ouest, les plateaux bas et arrondis du **Limousin** ; au centre, les monts d'**Auvergne** (Cantal, chaîne des puys : puy de Sancy, puy de Dôme) - ancienne région volcanique ; à l'Est, suite de massifs qui dominent la vallée du Rhône (**le Morvan, le Vivarais**) ; au Sud, **les Cévennes** constituées de montagnes déchiquetées, et **les Causses**, plateaux entaillés de rivières encaissées (les Gorges du Tarn)
- **Les Vosges** dont le versant est domine la plaine d'Alsace ; le sud est beaucoup plus élevé que le nord : sommets lourds des ballons de Guebwiller, 1424 m et d'Alsace, 1250 m.
- **Les Ardennes**, formées de hauts plateaux couverts de forêts dépassant rarement 500 m, de vallées encaissées et souvent marécageuses (vallée de la Meuse)
- **Le Massif armoricain**, altitude très faible (les monts d'Arrée, 384 m) constitué de bas plateaux et de collines battus par les vents, couvert de landes parfois entaillées de vallées étroites.
- **Les Maures et l'Estérel**, formés d'une série de massifs à la couleur rouge car renfermant de la bauxite, très accidentés, dominant la Méditerranée.
- **Le Massif corse** (Corse : « la montagne dans la mer ») occupe la plus grande partie de l'île dite de Beauté ; sommets pointus et élevés (pt culminant : le mont Cinto, 2710 m).

Plaines et collines : plus de 50% du territoire ont une altitude inférieure à 250 m.

- **Le Bassin parisien** et le **Bassin aquitain** forment un vaste ensemble de plaines sédimentaires fertiles qui s'étend de la frontière belge aux Pyrénées en passant par le Seuil du Poitou.
- **La Flandre**, de chaque côté de la frontière franco-belge ; **les Landes** et le **Languedoc** sont des plaines littorales bordées de plages de sable et souvent couvertes d'étangs d'eau douce ou d'eau salée.

Les mers

- **L'Océan Atlantique, la Manche et la mer du Nord** sont des mers fraîches mais pas réellement froides car réchauffées par des courants tièdes (Golfe Stream en Atlantique). Les marées sont importantes (marée d'équinoxe) : la baie du Mont-Saint-Michel détient le record européen (amplitude de 16m). T° moyenne de la Manche : 6° en hiver, 16° en été.
- **La Méditerranée** est une mer chaude avec une marée quasi nulle (t° moyenne hiver, 10° ; été, 22°).

Climat tempéré mais instable d'une saison voire d'un jour à l'autre ; t° moyenne annuelle de 10 à 15°.

- **Climat océanique** à l'Ouest (hiver peu froid, moyenne de 6° ; été frais, 15-19°), pluies douces mais abondantes toute l'année (180-240 jours/an). Forêts à feuilles caduques et landes.
- **Climat à tendance continentale** à l'Est : hivers froids avec vent et neige, été orageux et chauds (20°). Forêts et vignes.
- **Climat méditerranéen** au Sud : hivers doux et courts (8°), étés chauds et secs (23°), averses en automne, ciel lumineux ; vent local, le mistral qui arrive du nord par la vallée du Rhône. Arbustes formant le maquis : chênes verts, pins, oliviers, lauriers.
- **Climat parisien**, entre climat océanique et continental : hivers doux et pluvieux (t° moyenne, 3°), étés tempérés (19°) ; environ 160 jours de pluies/an.

Réseau hydrographique organisé autour de 4 grands fleuves :

- La Loire (1010 km) au Nord-Ouest, le plus long, trop irrégulier pour être navigable, prend sa source dans le Massif central.
- Le Rhône à l'Est (812 km, dont 290 km en Suisse), qui prend sa source en Suisse, est équipé de barrages et centrales hydroélectriques.
- La Seine (776 km) au Nord, qui prend sa source en Champagne-Ardenne, très utilisée pour naviguer, se jette dans la Manche par un large estuaire au Havre.
- La Garonne au Sud Ouest (qui mesure 575 km, 650 km avec son estuaire, la Gironde, où la rejoint la Dordogne), souvent en crue (prend sa source dans les Pyrénées).
- Le Rhin forme sur 190 km de son cours la frontière franco-allemande.
- Des canaux relient les rivières entre elles : le Canal du Midi (parfois appelé du Languedoc) long de 241 km, relie la Méditerranée à la Garonne ; construit de 1666 à 1681, il commence à Toulouse et aboutit à l'étang de Thau. Trafic modeste, navigation de plaisance.

2) Données économiques

La France fait partie du G8 qui regroupe les 8 pays les plus riches du monde (Etats Unis, Japon, Allemagne, Chine (depuis 2005), Grande Bretagne, France, Italie et Russie depuis que celle-ci a été conviée à rejoindre le G7 - idée développée par Valéry Giscard d'Estaing, ex-président de la République). En 2006, elle se trouve au 6^e rang économique mondial.

PNB (produit national brut) et **PIB (produit intérieur brut)** sont deux indicateurs économiques annuels de richesse.

- Le PNB prend pour critère l'appartenance nationale : il équivaut à ce qui est produit par les entreprises d'un pays non seulement sur le territoire national mais aussi à l'étranger (pour l'année 2004, exprimé en milliards de \$: la France occupe la 5^e place avec un PNB de 1523 milliards de \$; la Rép. tchèque est à la 47^e place - 58 milliards de \$).

- Le PIB prend pour critère le territoire national (géographique) : qu'elles soient nationales ou étrangères sur le territoire, les entreprises contribuent à former le PIB (pour l'année 2004 et évalué en \$, la France a un PIB par habitant de 28.700 \$; République tchèque : 16.800)

Agriculture, pêche, chasse, forêts (secteur primaire)

Vieux pays agricole (« *Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France* », disait déjà Sully, le ministre d'Henri IV), elle reste une puissance mondiale dans ce secteur (1^{er} producteur et exportateur de l'Union européenne, 2^e exportateur mondial en produits agricoles et agro-alimentaires) grâce à la diversité de ses terroirs. 3 principaux domaines :

- Grandes cultures des plaines du Nord et de l'Est.
- Prairies d'élevage de l'Ouest.
- Cultures permanentes des régions méditerranéennes (vignes et arboriculture)

Les principales productions sont les céréales (blé, maïs), le sucre, les produits laitiers, le vin, les produits carnés (élevage de bovins, porcins, volaille), les primeurs (fruits et légumes).

Depuis les années 1960, de gros efforts ont été entrepris pour moderniser agriculture et élevage. Mais la spécialisation a engendré des disparités dans les revenus et a réduit la main d'œuvre ; la part de l'agriculture dans la population active ne cesse de décroître (4% en 2005, c'est-à-dire environ 1 Million de personnes). La politique agricole commune, la PAC, de la CEE (la communauté économique européenne) a contribué à soutenir le revenu des agriculteurs mais a dû instaurer des quotas de production pour limiter les excédents et s'occupe finalement plus de problèmes d'environnement que de la situation agricole. De plus, la crise de « la vache folle » en 1999 et, depuis les années 2004-05, la « grippe aviaire » provoquent une crise de l'élevage.

Industrie, énergie (secteur secondaire)

Bien qu'étant la 5^e puissance industrielle du monde, la France est considérée par certains analystes comme un pays en voie de désindustrialisation au regard des chiffres bruts, la France ayant perdu 1.533 million d'emplois industriels entre 1978 et 2002.

En 2006, ce secteur assure cependant 20,6 % du PIB, représentant 24 % de la population active française. Cependant, une grande partie des industries « traditionnelles » (textile, habillement, métallurgie) a été délocalisée dans des pays à main d'œuvre bon marché. **La sidérurgie** (acier et fonte) a traversé dans les années 1980 une grave crise de restructuration liée à une baisse de la demande mondiale. Essentiellement localisée en Lorraine et dans le Nord (Dunkerque), elle est concentrée au sein des établissements Usinor-Sacilor. La production d'**aluminium**, grande consommatrice d'eau et d'électricité, est concentrée près des sources d'énergie hydraulique (Alpes du Nord, Lacq, Dunkerque). Le **textile**, concurrencé par les pays du Sud-Est asiatique, se maintient plus ou moins grâce au coton et la fibre synthétique ; la région de prédilection de cette branche reste le Nord, auquel s'ajoutent quelques villes spécialisées : Troyes, bonneterie ; Lyon, soie ; Cholet, confection ; Paris, confection et haute couture. Des chantiers de **construction navale** ne subsistent que ceux de Saint-Nazaire. Le secteur automobile (4^e rang mondial) que se partagent les deux groupes Renault (implantés en Basse Seine, dans l'Ouest et le Nord) et PSA (Peugeot et Citroën) reste encore un grand pourvoyeur d'emplois. La France est toujours chef de file à un niveau mondial dans certaines **industries de pointe** : armement, industrie spatiale et aéronautique (Paris, Toulouse, Bordeaux, Marignane), moyens de communication (TGV, télématique). Grâce à son industrie agro-alimentaire, la France rééquilibre

ainsi une balance industrielle déficitaire dans d'autres domaines (informatique, machines-outils, hi-fi, électroménager).

Energie

La France possède peu de ressources naturelles mais a amélioré son taux d'indépendance énergétique. Ses mines de **charbon** en Lorraine, à Forbach et, dans le Sud, à Gardanne, ne sont plus exploitées (production maximale en 1958, 60 millions de T ; en 1999, 4 millions de T). Les derniers puits ont été fermés en 2005. Le principal gisement de **gaz naturel** (à Lacq, dans les Landes) s'épuise et couvre moins de 10% des besoins en constante augmentation. Le gaz importé vient d'Algérie, de Russie, des Pays-Bas et de la mer du Nord. Les ressources en **pétrole** étant très faibles impliquent l'importation, toutefois en baisse constante depuis le choc pétrolier de 1973. Les 15 raffineries françaises sont surtout concentrées en basse Seine et autour de l'étang de Berre. Point fort du secteur énergétique, l'**électricité** (7^e rang mondial, 2^e pour le nucléaire) qui se substitue peu à peu au pétrole et est en constante augmentation : production pour 80% d'origine nucléaire, pour 15% d'origine hydraulique et 2% d'origine thermique. La faiblesse des ressources minérales nécessite toujours des importations coûteuses (51% des besoins).

Commerce & services, tourisme (secteur tertiaire)

Le secteur des services est devenu en France, à l'instar des autres grandes puissances, le 1^{er} domaine d'activités économiques (en 2005, environ 72% de la population active). Les années 60-70 sont marquées par le développement des services aux particuliers, les années 80 par l'accroissement et la diversification des services aux entreprises, les années 2000 voient le développement des services d'aide à la personne. Les **circuits de distribution** se sont également profondément modifiés : réduction du petit commerce au profit des grandes surfaces dominées par quelques grands groupes (Auchan, Carrefour, Leclerc) ; développement de la vente par correspondance (La Redoute, Les Trois Suisses) et le commerce électronique via Internet. Le **tourisme** poursuit sa croissance : la France est devenue la 1^e destination touristique dans le monde. Le tourisme « vert » (découverte du patrimoine) se développe depuis les années 90. En raison du « baby-boom », l'**enseignement et la recherche** connaissent également depuis les années 60 une véritable explosion des effectifs, le nombre des enseignants a lui aussi plus que doublé. En 2005, les différents établissements de l'enseignement supérieur, toute catégorie confondue (universités, IUT, classes préparatoires, BTS, IUFM, etc.) accueillaient quelque 2,2 millions d'étudiants dont 10% sont d'origine étrangère. La France connaît aussi un certain rayonnement grâce à son **réseau bancaire** : 45 banques françaises sont présentes dans 104 pays.

Transports

Réseau moderne et adapté. Le **réseau routier**, l'un des plus denses du monde (1 million de km de routes goudronnées), autoroutes (9000 km) concurrence le **réseau fluvial** malgré le statut de « port autonome » des 4 premiers sites français : Marseille, Le Havre, Dunkerque, Nantes - Saint-Nazaire. Le transport de passagers se concentre sur Calais, Boulogne, Bastia et Marseille. L'ouverture du tunnel sous la Manche, en 1994, a engendré une vive concurrence. **Réseau ferroviaire** (+ de 30.000km de lignes) avec le développement des lignes TGV dès les années 1980 (de Paris vers Lyon, Bordeaux, Rennes, Toulouse, Lille, Nantes, Marseille, Londres, Bruxelles, ...) mais fermeture des lignes secondaires. **Trafic aérien** dominé par Air France qui a absorbé Air inter (lignes intérieures) et l'UTA (Union des transports aériens). Il existe plusieurs aéroports nationaux : deux en banlieue parisienne (Orly au sud de la capitale, le second en banlieue nord, à Roissy) ; d'autres sont répartis sur le territoire national.

Environnement

Mesures de protection prises plus tardivement que dans d'autres pays européens avec création de 6 parcs naturels nationaux (1 million d'ha) depuis 1960 : La Vanoise, Les Ecrins et le Mercantour dans les Alpes, Les Cévennes, les Pyrénées occidentales, et Port-Cros dans les îles d'Hyères ; une trentaine de parcs naturels régionaux (4 millions d'ha). Depuis 1975, le Conservatoire du Littoral a pour mission de créer des zones protégées le long des côtes. En revanche, la France est en retard pour recycler les déchets domestiques (30 millions de T/an) et industriels (150 millions de T/an).

3) Données administratives

- Plusieurs niveaux d'administration : **centrale** (celles des ministères et de leurs grandes directions), **locale** (régionale et départementale) et **grandes directions administratives** qui jouent un rôle important au niveau local (direction de l'Équipement pour les infrastructures ; rectorat et académie pour l'Enseignement ; direction du Trésor pour les impôts)

- Avant la Révolution de 1789, la France était divisée en provinces avec, à leur tête, un Parlement et un gouverneur représentant le Roi. En 1789 ces provinces sont supprimées et, à leur place, des départements sont créés. Ceux-ci sont eux-mêmes divisés en arrondissements, en cantons et en communes (les anciennes paroisses). A chacun de ces échelons (excepté au niveau du canton) se trouve un représentant de l'État.

- Depuis la loi de régionalisation et décentralisation votée en 1972, le terme de « département » a été conservé mais celui de « région » s'est substitué à « province » :

- 22 régions : préfecture et préfet de région
- 96 départements (dont la Corse) : préfecture et préfet
- 325 arrondissements : sous-préfecture et sous-préfet
- 3714 cantons : chef-lieu de canton
- Un peu plus de 36.000 communes : mairie et maire élu

- 4 départements d'Outre-mer (DOM) : Guadeloupe et Martinique (dans l'Atlantique), Guyane (Amérique du Sud, au Nord du Brésil), Réunion (dans l'océan Indien)

- 4 territoires d'outre-mer (TOM) : Terres Australes et Antarctiques françaises (Antarctique), Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, îles de Wallis-et-Futuna (dans le Pacifique)

- 2 collectivités territoriales : Mayotte (Océan Indien), Saint-Pierre-et-Miquelon (Atlantique Nord, au large du Canada).



Les régions ont aujourd'hui un réel pouvoir politique et budgétaire : routes, écoles, équipements sportifs et culturels, relations interrégionales ou internationales font partie des responsabilités des régions (par ex. la ville de Brno jumelée avec celle de Rennes, la Bourgogne avec la Bohême de l'Est). Mais si cette régionalisation permet le développement régional, elle crée également des déséquilibres, la taille des régions françaises étant très inégale. Par exemple, une ligne, imaginaire, Le Havre - Marseille sépare la France de l'Ouest plus pauvre, plus rurale, avec celle de l'Est, plus riche et urbaine car comprenant les quatre plus grandes villes : Paris, Lyon, Marseille, Lille. Cette césure s'atténue cependant depuis une trentaine d'années grâce au développement d'activités de haut niveau dans le Sud-Ouest (Toulouse, Bordeaux) et l'Ouest (Rennes, Nantes) et une meilleure qualité de vie offerte dans ces régions. Autre exemple : sur seulement 2,2% du territoire, l'Ile de France concentre presque 19% de la population, plus de 50% des sièges sociaux d'entreprises, 75% des sièges des 500 plus grandes entreprises françaises et 29% du PIB. Le PIB/habitant y est supérieur de 53% à la moyenne nationale, le salaire moyen de 30% et le niveau de vie plus élevé... (A titre de comparaison, la région Rhône - Alpes compte 5.635.000 habitants, la Corse – 256.000 habitants, etc.)

3) Données symboliques officielles et officieuses

Un seul symbole visuel est officiellement consacré par son inscription dans la Constitution : le drapeau tricolore - bleu, blanc, rouge - à partir de la hampe. Inventé en 1789, lié à la France

révolutionnaire puis impériale, il a été violemment rejeté et remplacé par un drapeau blanc pendant la Restauration (1814-1830). C'est la révolution de 1830, dite de Juillet, qui l'a définitivement consacré. Les couleurs bleue et rouge évoqueraient celles de la ville de Paris, le blanc – celle de la royauté (fleur de lys). Il existe cependant une tendance à vouloir le relativiser en portant pratiquement à son niveau les drapeaux d'autres ensembles territoriaux. Ainsi n'est-il plus rare de voir au fronton d'une mairie le drapeau tricolore entouré du drapeau officiel de la région d'un côté, et du bleu étoilé de l'Europe de l'autre.

Autre symbole national officiel : la Marseillaise, créée en 1792. L'hymne a été pendant près d'un siècle perçu comme révolutionnaire et donc partisan. En 1880, la Troisième République en fait l'hymne national légalement consacré.

La représentation de la République française par une figure allégorique, celle d'une femme généralement coiffée d'un bonnet phrygien (le bonnet de laine rouge que portaient les gens du peuple à la fin de l'Ancien Régime et que les révolutionnaires, épris de liberté, confondirent avec le bonnet conique d'affranchi que les esclaves, récemment libérés, portaient dans la Rome antique) n'est pas inscrite dans la Constitution, mais figure sur le sceau de l'Etat ainsi que sur les timbres-poste et les pièces de monnaie, les francs, avant l'introduction de l'euro. Le sceau de l'Etat, décréta la Convention en septembre 1792, porterait « une figure de la Liberté ».

Marianne est également la représentation allégorique de la République française. Ce prénom semble provenir de la contraction de Marie et Anne, prénoms très répandus au XVIII^e siècle parmi la population féminine du royaume de France. Sous différents visages, Marianne incarne la permanence des valeurs de la république et des citoyens français : «Liberté, Égalité, Fraternité». Redessinée en 1999, elle figure dorénavant sur le logo de l'administration française.



Le choix du coq comme symbole français remonte à l'Antiquité et tire son origine du jeu de mot entre *gallus* (coq) et *Gallus* (Gaulois). Bien que souvent utilisé comme symbole de la France, notamment par les fédérations sportives, il n'a jamais été choisi comme symbole officiel.



Bibliographie et sites de référence :

Les emblèmes de la France, Michel Pastoureau, Bonneton, Paris, 1997

Les institutions de la France, coll. repères pratiques, Nathan, Paris, 2000

Quid 2006, RTL, Robert Laffont, Paris

www.ign.fr pour toute carte en couleurs

www.insee.fr site officiel de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?tab_id=161 Données évaluées en euros

http://www.boursorama.com/infos/statistiques/accueil_indicateurs.phtml

http://fr.wikipedia.org/wiki/Economie_de_la_France